

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **8e jour du mois de mars 2021**, par vidéo-conférence, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2021-081
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adoptée tel que rédigé.

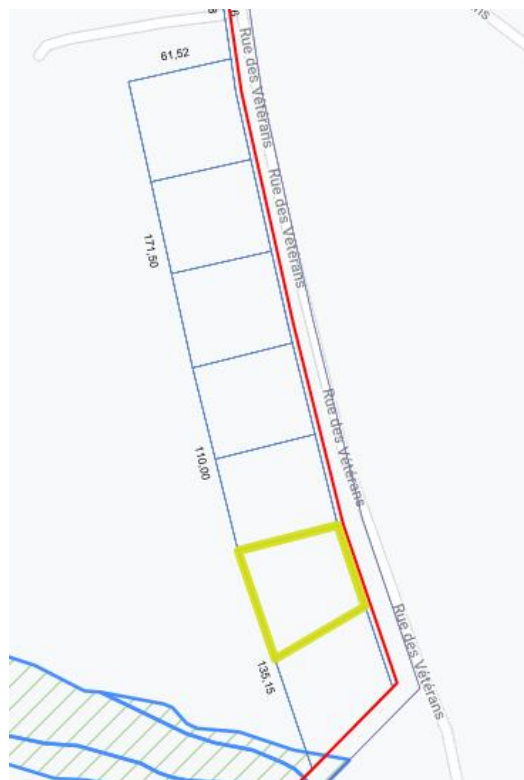
Adoptée

2021-082
VENTE DU LOT 6 188 538 (148, RUE DES VÉTÉRANS)

CONSIDÉRANT la demande de madame Audrey Béliveau et Monsieur Alex Thibault concernant l'acquisition du terrain sur la rue des Vétérans portant le numéro de lot 6 188 536 du cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources vende à madame Audrey Béliveau et Monsieur Alex Thibault le lot 6 188 538 Cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond (148, rue des Vétérans) pour un montant **13 000 \$** pour un terrain d'une superficie d'environ 35 688 pieds carré tel qu'il appert aux plans suivants:



QUE la vente soit conditionnelle aux conditions suivantes:

- Maintenir une bande boisée de 10 mètres en tout temps en bordure de terrain (marge de recul latérale) et à l'arrière (marge de recul arrière;
- Construire une résidence unifamiliale d'une valeur au rôle d'évaluation d'au moins 225 000 \$ terminée au plus tard 24 mois suivant la transaction ;
- À défaut de respecter cette dernière clause, la Ville de Val-des-Sources pourra, après un préavis de 60 jours, racheter le terrain et les immeubles dessus et ce pour un montant de 9 750 \$ moins les frais professionnels pour la transaction.

- Dans le cas où les acheteurs désiraient vendre le terrain, la Ville de Val-des-Sources aura priorité dans un délai de 60 jours, pour racheter le terrain et les immeubles dessus et ce pour un montant de 9 750 \$ moins les frais professionnels pour la transaction ;

QUE tous les frais de la transaction soient à la charge des acheteurs ;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente pour et au nom de la Ville de Val-des-Sources.

QUE cette promesse de vente est valide jusqu'au 7 décembre 2021.

Adoptée

2021-083 **PLAN STRATÉGIQUE**

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC des Sources doivent adopter une stratégie locale de développement ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Val-des-Sources a effectué une réflexion stratégique et a retenu des orientations pour les prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

D'ADOPTER le plan stratégique annexé comme stratégie locale de développement pour la Ville de Val-des-Sources;

QUE cette stratégie soit transmise à la MRC des Sources;

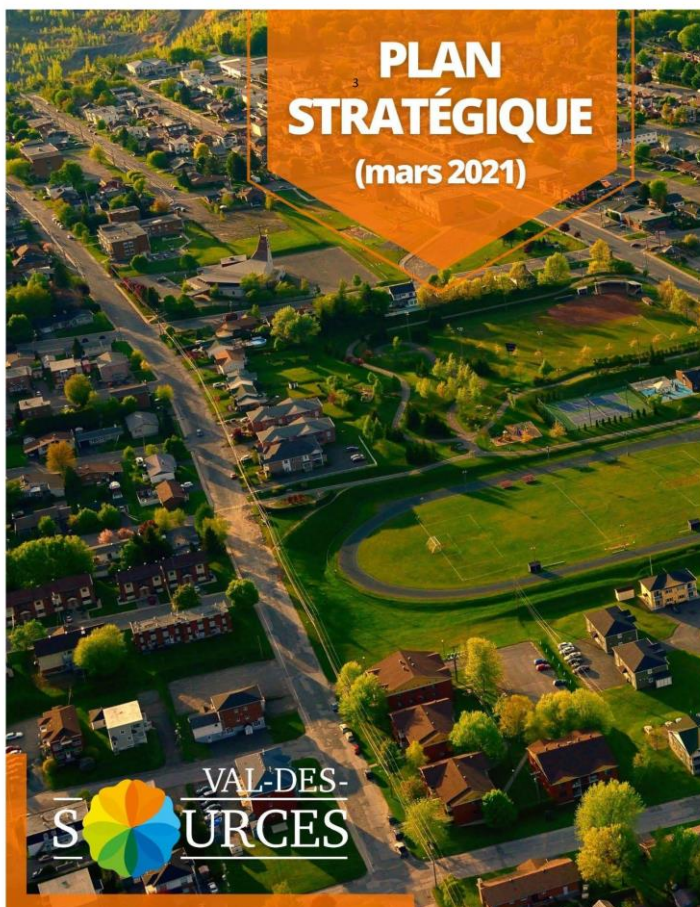


Table des matières

MOT DU MAIRE.....3

VILLE DE VAL-DES-SOURCES : CE QUE NOUS SOMMES...4

LA VISION D'AVENIR : Dans 10 ans nous serons...5

LES ENJEUX PRIORITAIRES.....6

LES ORIENTATIONS.....6

LE SUIVI ET LA MISE EN OEUVRE..... 14

Mot du maire

C'est avec la volonté de faire mieux, d'accentuer le dynamisme de notre ville et de créer une vision collective, que nous avons entamé une réflexion et la mise en œuvre d'une planification stratégique. La Ville de Val-des-Sources connaît de bonnes années avec de multiples possibilités. Notre avenir est prometteur en autant que nous nous donnons une vision prometteuse par une vision stratégique ambitieuse.

Cette vision stratégique permettra à la Ville de cibler des orientations prioritaires et de déterminer des objectifs, des moyens et des actions à mettre en place afin de les atteindre. Ces orientations établiront une ligne directrice qui guidera le Conseil municipal et l'ensemble des employés dans la prise de décisions, et ce, dans le meilleur intérêt de la population.

VAL-DES-SOURCES : CE QUE NOUS SOMMES...

- Une ville centre offrant une gamme complète de services
- Une ville d'origine minière fière de son passé
- Une ville résiliente et en plein essor
- Une ville au dynamisme rassembleur au sein d'une communauté solidaire
- Une culture de proximité et d'accessibilité

La Ville de Val-des-Sources est située dans la région des Cantons-de-l'Est (région administrative de l'Estrie). Elle est la ville-centre de la MRC des Sources. À la limite du Centre-du-Québec, la municipalité se situe au cœur du triangle Drummondville-Victoriaville-Sherbrooke. On dénombre 6 837 Valsourciens et Valsourciennes en 2020 selon les plus récentes données.

La municipalité est issue de la fusion de la Ville d'Asbestos et de la municipalité de Trois-Lacs en 1999. Le lac Trois-Lacs est aujourd'hui un secteur de villégiature qui attire plusieurs résidents et touristes. Été comme hiver, plusieurs activités y sont organisées. On y retrouve entre autres deux campings, le Club Chasse et pêche Laroche et le Camp musical.

Caractérisée par son historique minier, la Ville de Val-des-Sources possède l'une des plus grandes mines à ciel ouvert au monde. Son puits de 2 kilomètres de diamètre creusé par plus de 120 ans d'extraction minière fait partie intégrante du paysage valsourcien. Depuis 2018, on y tient d'ailleurs le Slackfest, un événement unique qui consiste en la traversée aérienne du puits minier sur une corde souple (slackline).

À titre de ville-centre de la MRC des Sources, Val-des-Sources possède tous les services de proximité afin de répondre aux besoins des résidents et des visiteurs : hébergement, restauration, commerces, services gouvernementaux et hôpital.

En 2021, la Ville d'Asbestos a changé de nom pour « Ville de Val-des-Sources ».

NOTRE VISION : DANS 10 ANS NOUS SERONS...

Au cours de la décennie, la Ville de Val-des-Sources a su relever le défi de la diversification économique et démographique.

La population s'est approprié son nouveau nom qui est maintenant connu partout au Québec. Val-des-Sources est reconnue comme un exemple de résilience et de transformation positive. Les québécois savent où et qui nous sommes.

La population croissante, rajeunie et multiethnique y retrouve un cadre de vie bonifié où les préoccupations environnementales et sociales influencent nos décisions et nos pratiques.

En combinant sa culture entrepreneuriale et son caractère communautaire elle s'est regarni de nouveaux Commerces et services diversifiés. Elle s'est réapproprié l'espace pour développer des créneaux liés au développement du magnésium, de l'industrie bio-alimentaire, de la transformation métallique et des écomatériaux et biosourcé lui permettant d'intégrer l'innovation et le savoir. Val-des-Sources présente une économie diversifiée.

Par la revalorisation du site Jeffrey, la ville a su mettre en valeur son passé minier et a réussi à augmenter son attractivité. Elle attire davantage de nouveaux résidents et offre un produit récréotouristique à l'identité unique.

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Pour atteindre cette vision de son avenir, la Ville de Val-des-Sources a à faire face à plusieurs enjeux importants qui ont fait l'objet d'une priorisation.

1. Le maintien et l'accroissement de l'offre commerciale
2. Les difficultés d'accroissement, de renouvellement et de rétention de la population
3. Les freins au développement de l'offre immobilière, notamment pour la construction neuve ainsi que la désuétude du patrimoine bâti
4. La capacité limitée d'agir de la ville en termes de ressources humaines et budgétaires
5. Les besoins de communication et d'information auprès de la population
6. La mise aux normes environnementales et aux normes de santé vis-à-vis du développement du site Jeffrey

LES ORIENTATIONS

Considérant l'ensemble des investissements réalisés au cours des dernières années, le contexte municipal actuel, les ressources humaines et financières disponibles, la Ville a ciblé **7 grandes orientations accompagnées d'objectifs stratégiques** dans lesquels elle entend mettre prioritairement ses énergies.

ORIENTATION 1

ACCROITRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE
EN VUE D'AUGMENTER LA POPULATION ACTIVE

OBJECTIF STRATÉGIQUES	RETOMBÉES ATTENDUES
Élaborer des mesures favorisant l'attraction et la rétention de la population Définir et mettre en valeur l'identité de Val-des-Sources	▶ Maintenir et protéger les services existants ▶ Combler des emplois ▶ Ralentir le vieillissement de la population ▶ Augmenter le nombre de personnes qui s'impliquent
ACTIONS	
	Développer des programmes compétitifs d'accès à la propriété
	Développer de nouvelles rues pour le développement résidentiel
	Offrir une gamme d'unité de logements diversifiés
	Retravailler l'aspect visuel de la 1 ^{re} Avenue afin de démontrer davantage le nouveau dynamisme de la ville (Magnésium et écomatériaux incorporés dans la composition des éléments visuels)
	Favoriser la venue de familles par la mise en œuvre d'une politique locale d'attraction, d'intégration et d'accueil. Augmenter les activités locales d'attraction pour mieux faire connaître Val-des-Sources. Bonifier les outils et activités d'accueil des nouveaux arrivants.
	Bonifier l'offre culturelle et de loisirs et animer les parcs et espaces publics pour tous les citoyens (Parc de slackline en bordure du puits minier)
	Mieux faire connaître les services déjà offerts ainsi que les attraits aux travailleurs non-résidents
	Améliorer le verdissement dans la ville et les parcs par le biais d'un plan de plantation d'arbres

ORIENTATION 2

DÉVELOPPER UNE OFFRE RÉCRÉOTOURISTIQUE
METTANT EN VALEUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE
VAL-DES-SOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RETOMBÉES ATTENDUES
Mettre en valeur le patrimoine distinctif de Val-des-Sources	▶ Attirer des visiteurs
Développer un sentiment de fierté de la population	▶ Augmenter le sentiment de fierté de la population
Préserver les éléments particuliers qui caractérise Val-des-Sources	▶ Créer des retombées sur la vitalité commerciale
	▶ Mettre en valeur le passé
	▶ Se distinguer par rapport aux autres municipalités
ACTIONS	
	Réaliser un plan directeur pour la mise en valeur du site Jeffrey à des fins récréotouristiques
	Stimuler le développement et la revitalisation de la zone commerciale
	Travailler avec des partenaires à la création d'un produit d'appel récréotouristique Jeffrey (Marché public en bordure du puits minier, aménagement d'une place publique)
	Favoriser le développement de villégiature et récréotouristique du secteur Trois-Lacs.

ORIENTATION 3

FAVORISER LA REVITALISATION DU SECTEUR COMMERCIAL ET SOUTENIR L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX COMMERCE ET SERVICES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Favoriser le développement d'une offre commerciale répondant aux besoins de populations variées

RETOMBÉES ATTENDUES

- ▶ Offrir de nouveaux commerces et services
- ▶ Attirer de nouveaux citoyens
- ▶ Améliorer l'image de ville-centre de la MRC

ACTIONS

Mettre en place des programmes de soutien à l'implantation commerciale (Programme favorisant l'implantation ou la diversification de l'offre pour les restaurants.)

Améliorer les incitatifs à la rénovation commerciale.

Favoriser la tenue d'événements sportifs et culturels qui génèrent de l'activité commerciale

Attirer de nouveaux commerces et les soutenir dans leur développement

Préparer un plan de revitalisation de la 1^{re} Avenue

Travailler à la création d'un incubateur commercial

ORIENTATION 4

DIVERSIFIER ET AMELIORER LE RESEAU DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION AFIN D'ASSURER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Élaborer des mesures permettant de mieux communiquer avec les citoyens

Assurer une plus grande visibilité de la Ville de Val-des-Sources dans la région des Cantons-de-l'est

RETOMBÉES ATTENDUES

- ▶ Développer la fierté d'être un citoyen de Val-des-Sources
- ▶ Améliorer la perception et la connaissance des services existants
- ▶ Mieux informer
- ▶ Faire des citoyens de Val-des-Sources, des ambassadeurs du dynamisme de la municipalité
- ▶ Avoir une meilleure communication avec les partenaires

ACTIONS

- Développer un plan stratégique de communication et le mettre en œuvre
- Proposer des incitatifs et du soutien pour utiliser le nom et les couleurs de Val-des-Sources (Fierté à porter le nouveau nom)
- Ajuster les pratiques des séances du conseil pour les rendre accessibles à tous
- Mettre en place des moyens pour consulter plus fréquemment et en continu les citoyens
- Mettre en place un projet d'inclusion des jeunes dans la vie municipale et dans son milieu

ORIENTATION 5		FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU MAGNÉSIUM ET LA MISE EN VALEUR DES RÉSIDUS MINIER
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	RETOMBÉES ATTENDUES	
Positionner la Ville de Val-des-Sources comme un incontournable dans le développement du Magnésium	▶ Mise en valeur d'une ressource abondante sur le territoire de Val-des-Sources	
Bâtir le Technopôle du Magnésium à Val-des-Sources	▶ Création d'emplois de qualité	
Développer l'expertise locale sur la mise en valeur des résidus miniers	▶ Se donner la capacité d'agir avec une gestion efficiente des ressources et du territoire	
	▶ Tendre vers un développement cohérent et harmonisé du territoire	
	▶ Devenir un pôle économique régional	
ACTIONS		
	Développer une meilleure connaissance de l'industrie du Magnésium et de ses intervenants	
	Mobiliser les intervenants économiques autour du développement de la filière du Magnésium à Val-des-Sources	
	Préparer un plan d'action pour le développement du Technopôle du Magnésium à Val-des-Sources	

ORIENTATION 6

ASSURER LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Intégrer les impacts environnementaux dans la planification et l'opération des projets de transports, de construction et les projets de développement récréotouristiques

RETOMBÉES ATTENDUES

- ▶ Se démarquer avec des pratiques durables
- ▶ Attirer de nouveaux citoyens sensibles aux valeurs environnementales

ACTIONS

- Améliorer le verdissement dans la ville et les parcs par le biais d'un plan de plantation d'arbres
- Promotion et sensibilisation de l'électrification dans les transports
- Favoriser et promouvoir l'utilisation d'éco-matériaux et les pratiques d'efficacité énergétique auprès des propriétaires aussi bien pour les construction neuves que pour les projets de rénovation
- Participer à la mise en œuvre de l'agenda 21 de la MRC des Sources

ORIENTATION 7

FAVORISER LA CRÉATION DE SYNERGIES ENTRE LES MUNICIPALITÉS PAR LE REGROUPEMENT DE SERVICES ET DE RESSOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Optimiser les services et infrastructures présents à Val-des-Sources et dans les municipalités voisines

RETOMBÉES ATTENDUES

- ▶ Offrir une plus-value pour les citoyens
- ▶ Se donner la capacité d’agir avec une gestion efficiente des ressources et du territoire
- ▶ Tendre vers un développement cohérent et harmonisé du territoire
- ▶ Devenir un pôle économique régional

ACTIONS

- Analyser les possibilités de développement de programmes municipaux et de regroupement de services en collaboration avec d’autres municipalités
- Proposer des ententes intermunicipales aux municipalités voisines

LE SUIVI ET LA MISE EN OEUVRE

Le plan stratégique est un outil qui permettra aux membres du Conseil municipal ainsi qu'aux gestionnaires de prioriser les actions de la Ville de Val-des-Sources et de faire des choix au bénéfice de tous. Il aidera les employés municipaux à s'investir prioritairement dans des projets viables et structurants pour la population.

La Ville de Val des Sources assurera le suivi, appuyée par les partenaires du milieu, afin de permettre une mise en œuvre collaborative du plan stratégique.

La population sera impliquée et informée dans le processus des actions entreprises dans le cadre du plan stratégique. Un bilan annuel sera publié.

La mise en œuvre du plan stratégique n'est pas figée dans le temps, elle doit être évolutive. C'est pourquoi, ce plan constitue une ligne directrice, un guide, qui pourront évoluer au gré des opportunités ou des contraintes.

Ce que nous proposons pour 2021 – 2022...

Un processus de création de planification stratégique concret à partir d'une démarche collaborative visant la mise en œuvre de ce projet structurant. Nous allons travailler un processus comprenant plusieurs étapes, notamment, des ateliers de cocréation, des sessions de travail, des sondages publics et certaines séances de consultation qui auront lieu au cours de la prochaine année. Nous verrons à mettre en place un comité de suivi qui proposera des améliorations à apporter à notre planification

La mise en place d'un comité de suivi permettra d'assurer le succès du plan stratégique en questionnant l'état d'avancement des différentes initiatives et en rendant compte aux élus.

Ce comité pourra notamment contribuer à :

- ▶ Identifier les institutions, les organismes, les groupes voire les individus responsables de la réalisation des actions énumérées précédemment;
- ▶ Amorcer des partenariats avec des instances se situant à des échelons territoriaux différents (MRC, ministères, etc.);
- ▶ Guider la rédaction du plan d'action annuel;
- ▶ Définir des indicateurs de réalisation;
- ▶ Effectuer le bilan des actions menées.

Adoptée

2021-084

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 18h40.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

**M. Georges-André Gagné, directeur
général et greffier suppléant**